

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : SUBESTIN SOLUTION BUVABLE POUR CHEVAUX, Solution buvable

Titulaire : FLORIS HOLDING

Composition : Chlorhydrate de clenbutérol 25 µg - Excipient QSP 1 mL

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/4701540 5/2022

Date de décision : 28/02/2022